



Que serait la métropole sans ses nombreux musées?

Mémoire dans le cadre de la
Consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022
Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports

Société des musées de Montréal
Avril 2017

LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL

La Société des musées de Montréal (SDMM) est un organisme à but non lucratif fondé en 1987. Elle regroupe actuellement 50 institutions muséales¹ réparties sur le territoire de la métropole. Sa mission est de favoriser le rayonnement des musées montréalais par la promotion de leurs activités et la défense de leurs intérêts, ainsi que par le développement de la communication, de l'entraide et de la coopération en faveur de la démocratisation culturelle et de l'appropriation du patrimoine muséal par les citoyens.

Depuis plus de trente ans, la SDMM développe différentes initiatives de produits ou de services dont plusieurs font figure de précurseurs notamment en matière de mutualisation et de collaboration pour le bien commun. Parmi celles-ci, le Centre des collections muséales mis sur pied et géré par la SDMM depuis le début des années 2000. Le Centre, dans lequel plusieurs collections de la Ville de Montréal sont préservées, est la première réserve collective régionale du Québec; il connaît un rayonnement international. Mentionnons aussi cet événement percutant favorisant la démocratisation culturelle de nos musées : La Journée des musées montréalais qui en est à sa 31^e édition, manifestation toujours aussi populaire attirant chaque printemps autour de 100 000 visiteurs en une seule journée. À ceci s'ajoute une première canadienne initiée par la SDMM en 1993 : la Carte Musées Montréal, une carte d'admission commune à tarif préférentiel qui favorise la fréquentation d'un tourisme culturel et la découverte de musées méconnus. En 1997, la Société des transports de Montréal s'associe au forfait Carte Musées Montréal. La SDMM met de l'avant un *Répertoire de ses musées membres* qui recense et met en valeur l'attrait des musées de la métropole, ainsi que des plateformes numériques (Web, mobile, réseaux sociaux) qui contribuent à la notoriété des musées montréalais au niveau local, national et international. La SDMM c'est aussi un lieu de rencontre, de discussion, d'orientation et de prise de décisions pour les représentants des musées montréalais.

LES RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE MONTRÉAL

La Société des musées de Montréal (SDMM) tient d'abord à souligner son intérêt à l'endroit du projet de Politique de développement culturel 2017-2022. À ce titre, elle a d'ailleurs organisé, conjointement avec la Ville de Montréal, une rencontre exploratoire fructueuse destinée aux musées montréalais le 28 octobre 2015 à laquelle les membres de la SDMM y étaient nombreux.

Lors de cette rencontre exploratoire, les représentants de la Ville de Montréal ayant pris part à la rédaction de la première politique culturelle de 2005-2015 soulignaient que la place des musées y était restreinte et que le prochain projet de politique, soit celui de 2017-2022, y accorderait toute l'importance qu'ils méritent. Malgré les qualités du projet de politique culturelle, les membres de la Société des musées de Montréal, réunis lors de leur assemblée générale annuelle, sont unanimes à considérer que le rôle et la place des musées devraient y être mieux reconnus et mis en valeur dans ce document. En fonction du rôle crucial des musées pour la métropole et dans la société, voici donc la position de la Société des musées de Montréal.

¹ Ce nombre n'inclut pas les Maisons de la culture et les Centres d'artistes autogérés.

« Les musées sont les autres acteurs majeurs de démocratisation culturelle et du savoir. La Ville de Montréal possède un réseau muséal riche et dynamique, composé de trois catégories de musées : artistique, scientifique, historique. On y dénombre pas moins de 106 établissements : musées, centres d'interprétation, centres d'exposition, espaces d'exposition dans les maisons de la culture et centres d'artistes autogérés. Depuis trois décennies, la fréquentation annuelle des institutions muséales est en hausse constante au Québec. Montréal n'échappe pas à cette tendance forte, avec 6,5 millions d'entrées par année, ce qui représente un peu moins de la moitié de la fréquentation totale dans la province. »

En effet, bien que le document souligne en page 72 plusieurs caractéristiques du réseau des musées montréalais, il n'en demeure pas moins que le dynamisme, l'importance, le rayonnement, de même que l'apport de ce riche ensemble d'établissements muséaux à Montréal ne transparaissent pas dans l'ensemble du document. Ainsi, nous proposons quelques recommandations pour ajuster et bonifier la place qui est faite aux musées, tout en questionnant certains éléments énoncés dans les priorités.

- Les musées nommés dans le projet de politique culturelle renvoient principalement à ceux qui relèvent de l'administration municipale proprement dite. Dans le contexte d'une Ville qui se définit comme métropole culturelle et qui dénombre plus de 100 institutions muséales sur son territoire, il est recommandé d'orienter davantage la politique culturelle vers une vision métropolitaine qui valoriserait le foisonnement de ses nombreux musées. Tous les musées sont importants dans la ville, bien qu'ils relèvent de différentes instances de gouvernance. La Ville devrait tirer profit de ces avantages : la présence, comparativement à d'autres villes de la province, d'une plus forte concentration de musées sur son territoire; l'existence d'établissements d'envergure et de rayonnement national et international comme les institutions d'État, d'un « musée loi », du seul musée d'architecture au Canada ou encore du seul musée du cinéma du Québec, ainsi que de plusieurs institutions fédérales très importantes pour l'identité de la ville, entre autres. Compte tenu de la grande concentration d'institutions muséales localisées sur son territoire et de leurs besoins, la Ville de Montréal, qui ne peut à elle seule soutenir l'ensemble du réseau, gagnerait à circonscrire le cadre et les actions qu'elle entend mener auprès du réseau muséal et à établir comment elle entend les soutenir, en respectant leur mission, leur autonomie et leur expertise propre. Dans le contexte de la Loi sur le statut de métropole, nouvellement adoptée par le gouvernement du Québec, la SDMM souhaite que l'on reconnaisse le caractère métropolitain du réseau muséal montréalais. Il est recommandé que la Ville aille de l'avant avec un programme de soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales, un programme similaire à celui du ministère de la Culture et des Communications du Québec (qui exclut pour le moment les musées des villes de Montréal et de Québec).
- Comme il existe pour les musées différents modèles de gouvernance, leur financement est beaucoup plus complexe comparativement à celui des bibliothèques par exemple. Et si, par ailleurs, l'accès aux bibliothèques et aux maisons de la culture est gratuit, les musées exigent pour la plupart des droits d'entrée. Cette situation amène un déséquilibre dans les attentes et les opérations de ces équipements tant pour les décideurs que pour les publics.
- La SDMM recommande avec insistance de prendre en considération que les musées sont les seules institutions culturelles et patrimoniales dont la mission est de préserver des objets, des lieux, des sites, des bâtiments et des traditions qui témoignent de l'identité culturelle de

Montréal, comme celle de la société québécoise et canadienne. Le patrimoine culturel est une ressource non renouvelable. Les musées sont les gardiens de cette mémoire collective : celle d'hier, d'aujourd'hui et celle de demain. La gestion des infrastructures muséales, des sites du patrimoine et des collections requiert de se conformer à des normes d'excellence en matière de conservation préventive. Il est recommandé d'instituer des principes et des mesures relativement au maintien de l'excellence, aux coûts et aux expertises de pointe que cela nécessite.

- En matière d'entreposage des collections, le projet de politique culturelle souligne en page 75 qu'une réflexion doit se poursuivre dans ce domaine. Pourtant, cette situation n'est pas inscrite au nombre des priorités en page 94, alors que les besoins d'espace sont criants et que la réserve collective du Centre des collections muséales gérée par la SDMM est occupée au maximum de sa capacité et que deux études de besoin imposent d'entreprendre une phase II avec une bonification de services mutualisés. Il est recommandé d'agir de manière concertée avec la SDMM pour établir un plan d'action.
- Il est recommandé d'assurer des correspondances et une cohérence entre les contenus des chapitres du document et les priorités qui sont énoncées. Certains questionnements s'imposent :
 - Puisque la Ville inclut les maisons de la culture au nombre des institutions muséales en page 72, celles-ci ne devraient-elles pas se retrouver également dans les priorités pour « Les musées montréalais » en page 94, d'autant plus que la Ville entend « Soutenir la consolidation du milieu muséal, sa diversité et sa complémentarité »?
 - Certaines priorités auraient avantage à être plus claires : Qu'est-ce que l'on veut dire par « Développer un cadre de référence en muséologie »? De notre point de vue, les musées sont déjà partie prenante d'un cadre de référence international.
 - Le verbe « Stimuler » est-il vraiment approprié? Les musées sont très dynamiques, déjà nettement stimulés. Aussi, les verbes « encourager, soutenir ou favoriser » par des moyens conséquents seraient sans doute mieux appropriés.
 - Pourquoi prioriser deux musées par rapport à d'autres? La Ville ne devrait-elle pas encourager l'équité et l'excellence pour tous?
 - La priorité visant à « Élaborer une vision commune des musées d'histoire avec les gouvernements du Québec et du Canada » n'est-elle pas réductrice de perspectives? Les musées sont des lieux ouverts qui favorisent la compréhension, la réflexion et le débat entre différents points de vue. Et pourquoi les musées d'histoire seraient-ils priorisés si l'on souhaite signifier la diversité et la richesse du réseau muséal?
- Répartis dans la plupart des quartiers de la ville et majoritairement ouverts à longueur d'année, les musées sont des points d'ancrage importants de l'identité d'un quartier. Qu'ils soient grands ou petits, chacun propose une expérience unique en lien avec l'histoire culturelle d'un quartier et ils contribuent indéniablement à enrichir notre qualité de vie. Ils sont de hauts lieux d'accessibilité au savoir et à la culture, ils sont des lieux de conservation, de réflexion, de création, de diffusion, de connaissance, de socialisation et la médiation culturelle y est pratiquée depuis longtemps. Conséquemment, il est recommandé d'inscrire l'apport des musées dans tous les chapitres traitant de ces divers aspects au même titre que les bibliothèques et les maisons de la culture.

- Il est recommandé d'accorder un traitement plus équilibré dans le pourcentage de visibilité donné à certains musées par rapport à d'autres. Par exemple, dans le pôle Maisonneuve (page 65), on nomme – d'ailleurs incorrectement – le Musée Dufresne-Nincheri au premier paragraphe, alors que les huit paragraphes du chapitre traitent d'Espace pour la vie.
- Il est recommandé de reconnaître la valeur stratégique du savoir dans les musées au même titre que les universités et les bibliothèques (objectif 9.2). Les musées sont aussi des lieux de recherche, des lieux d'apprentissage et ils sont producteurs de contenu par leurs expositions, leurs publications, leurs programmes éducatifs et culturels et leurs sites Web respectifs. On retrouve au sein des institutions muséales des professionnels provenant de différentes disciplines (archéologie, botanique, ethnologie, entomologie, histoire, histoire de l'art, sciences pures, etc.) qui génèrent aussi des savoirs et qui participent au rayonnement de Montréal dans les réseaux internationaux à travers les colloques, conférences ou autres. De plus, le milieu muséal est extrêmement structuré à travers des associations de type régional, national et international comme le Conseil international des musées rattaché à l'UNESCO. Par leurs actions, les professionnels des musées sont des multiplicateurs et des ambassadeurs de notre culture.
- La numérisation des collections, par exemple, est une source constante de connaissance et un enjeu de taille pour les musées. Le vocabulaire du projet de politique culturelle s'attarde davantage à la perspective de création et de diffusion. Il est recommandé d'ouvrir la dimension de la numérisation également à la conservation qui est aussi une « solution durable » en complémentarité aux réserves.
- En matière de mutualisation de services, le projet passe sous silence la présence sur le territoire de la métropole de la première réserve collective régionale du Québec, mais parle abondamment des initiatives collaboratives dans le domaine de la création. Pourtant, l'expertise développée au Centre des collections muséales pourrait être très pertinente pour les collections du milieu des arts vivants.
- Les musées sont timidement évoqués pour le tourisme culturel, alors qu'ils sont, avec le patrimoine, un pilier fondamental du développement d'un tourisme culturel urbain. Il est recommandé de signifier cet apport dans la politique et d'envisager des moyens pour soutenir les musées dans le cadre de collaborations innovantes et de favoriser les meilleures pratiques, notamment dans une approche globale d'accueil des publics. La Ville, avec son bureau de design, devrait d'ailleurs appuyer la mise à niveau des espaces publics d'accueil pour les musées qui ont peu de moyens.
- Les musées sont des éléments clés du paysage urbain et des parcours de Montréal à pied que souhaite initier la Ville. La SDMM désire prendre une part active dans cette initiative.

EN CONCLUSION

La SDMM a toujours entretenu un dialogue partenarial avec les instances de la Ville de Montréal et elle effectue un excellent travail de concertation et d'accessibilité depuis plus de trente ans. Elle s'étonne de ne pas être nommée dans le projet de Politique de développement culturel au même titre que d'autres acteurs culturels. De plus, elle espère que la Ville mettra à sa disposition l'étude qu'elle a fait réaliser par des consultants sur l'état de situation de l'écosystème muséal à Montréal. La SDMM offre son support dans la rédaction de la nouvelle Politique de développement culturel 2017-2022 afin que les musées soient non seulement plus présents, mais aussi mieux reconnus.